



Syndicat mixte Célé - Lot médian SmCLm



Description du territoire : bassin hydrographique du Célé



Superficie : 1218 km²

Grand bassin versant : Adour -Garonne

Nombre de SAGE portés : 1

SAGE(s) démonstrateur(s) du projet : Célé

Nom et état d'avancement : SAGE Célé, mis en œuvre depuis 2012

Autres outils de gestion concernés par le projet : Contrat de rivière Célé 2020-2024

Enjeux du territoire vis-à-vis du CC : ressource en eau (eau potable, abreuvement du bétail, milieux aquatiques, loisirs aquatiques), inondations (PAPI du Lot).

Niveau d'adaptation du territoire au changement climatique

Maturité du territoire



Avancé

Engagé

Emergeant



Mobilisation des acteurs



Développement d'outils



Médiation scientifique

Expérience du territoire



Mobilisation des acteurs

Nous avons une expérience forte sur la mobilisation des acteurs sur d'autres thématiques (qualité de l'eau, agriculture, réduction des produits phytosanitaires par les communes, SAGE, zones humides...).

Par contre sur la thématique "récente" du changement climatique nous avons une expérience limitée, avec néanmoins :

- Une conférence de Françoise GOULARD de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne intitulée "Changements climatiques : quels impacts sur le bassin du Lot ?" à destination du grand public dans le cadre de notre festival Célé'té en juin 2019 (programme complet [ici](#))
- Des ateliers de travail organisés en septembre 2019 pour la prise en compte du changement climatique dans le Contrat de rivière 2020-2024 (compte-rendu [ici](#))
- Un atelier de théâtre filmé sur la thématique du partage de l'eau à destination des enfants de 8 à 12 ans organisé en février 2020 (vidéo disponible [ici](#))
- Des diagnostics de vulnérabilité aux inondations des habitations en cours depuis novembre 2019 (article consultable [ici](#))

Développement d'outils

Nous n'avons pas d'outils de gestion de la ressource en tant que tel à l'échelle du bassin versant du Célé.

Le Syndicat mixte du bassin du Lot (EPTB) gère une plate-forme de partage de données sur l'ensemble du bassin du Lot : <http://laviedelariviere.valleedulot.com/>



Le Syndicat mixte du bassin du Lot est également maître d'ouvrage du Plan de Gestion des Etiages du bassin du Lot (PGE Lot - [voir la page dédiée](#)). Mais le diagnostic de ce PGE date de 2005 et ne prend en compte ni le changement climatique, ni les prélèvements pour l'abreuvement du bétail, qui constituent pourtant 45 % des prélèvements à l'étiage sur le bassin du Célé (sources : état des lieux du SAGE Célé, juin 2007). L'émergence d'une étude prospective sur l'impact du changement climatique sur le bassin du Lot est en cours. Elle serait portée par l'EPTB.

Données hydro-climatiques

3 stations hydrométriques sont suivies par les DREAL. En complément 2 stations ont été installées par le SmCLM sur des captages d'eau potable en rivière pour assurer le respect du débit réservé et connaître les évolutions des débits. 4 captages d'eau potable situés sur 3 affluents du Célé ont également fait l'objet d'études de détermination du Débit Minimum Biologique.

Nous réalisons des suivis de la qualité physico-chimique des eaux superficielles complémentaires à ceux de l'agence de bassin et des structures départementales. Tous réseaux confondus, une soixantaine de points sont suivis sur le bassin du Célé, entre 6 et 12 fois par an.

Concernant le changement climatique, nous utilisons les données du PACC Adour-Garonne et les fiches de synthèse d'exploire 2070 sur 3 points du bassin.

Nous aurions besoin de plus de stations hydrométriques pour mieux connaître les débits actuels et de simulations de l'évolution des débits (type Exploire 2070) sur des petits affluents. Nous aurions également besoin de connaître plus précisément les prélèvements actuels (exemple : volume et répartition des prélèvements pour l'abreuvement du bétail entre la ressource AEP et les milieux naturels) et les perspectives d'évolution.

Médiation scientifique

Nous avons publié des guides techniques sur différents sujets (gestion des cours d'eau, plans d'eau, abreuvement du bétail).

Nous coordonnons également tous les ans un festival (Célé'té en Vallée du Célé) qui comprend, entre autres, 2 journées pédagogiques à destination des écoles du territoire.

Dans le cadre du programme LIFE, nous envisageons de diffuser les résultats des actions grâce à différents outils de sensibilisation (vidéo, papier, conférences, ...).

Publications

Pas de publication scientifique sur la thématique du Changement climatique, mais quelques documents d'information et de sensibilisation listés (Cf. partie mobilisation des acteurs).

Projets

Candidature en cours à l'Appel à Manifestation d'Intérêt de la Région Auvergne-Rhône-Alpes intitulé "*Stratégies d'adaptation et résilience des territoires*". Cet AMI couvre l'ensemble de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, les candidatures sont possibles sur la période 2019-2021 pour une mise en œuvre des actions dans les 2 à 3 années qui suivent. Notre candidature serait en partenariat avec la Chambre d'agriculture du Cantal, la communauté de



communes de la Chataigneraie Cantalienne et éventuellement d'autres collectivités du territoire. Nous avons prévu d'y intégrer plusieurs actions du Contrat de rivière liées à l'adaptation au changement climatique, notamment une étude de l'impact du changement climatique sur l'état quantitatif actuel et futur des cours d'eau du bassin du Célé.

Page de présentation de l'AMI : <https://www.auvergnerhonealpes.fr/aide/266/289-appel-a-manifestation-d-interet-strategies-d-adaptation-et-resilience-des-territoires-environnement-energie.htm>

Autres éléments

Au travers de sa compétence GEMAPI à l'échelle du Syndicat et, sur le bassin du Célé, portant des outils de gestion concertée de la ressource en eau (SAGE, Contrat de rivière, programmes d'animation et d'actions en agriculture, sur les zones humides, programmes scolaires, suivi de la qualité des eaux), le Syndicat est amené à travailler de façon intégrée sur la ressource en eau. Il est donc de facto potentiellement un acteur privilégié de l'adaptation au changement climatique. La structuration du Syndicat (un des plus importants en ingénierie du bassin) lui permet d'avoir des moyens d'agir.